

Saleilles

INFOS

AVRIL-MAI. 2018

N° 135

LA CARTE CYCLABLE DU TERRITOIRE DE "PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE"

Tous les aménagements cyclables du territoire ont été recensés lors de la première étape de diagnostic d'une démarche intitulée « Schéma modes actifs ». Celle-ci vise à programmer sur les 10 prochaines années les aménagements utiles pour compléter le réseau cyclable et dynamiser les centres anciens ; elle devrait être complétée d'ici l'été 2018. Après différents documents du même type, élaborés au fur et à mesure du développement de la communauté urbaine depuis 2000, ce « schéma modes actifs » est le premier à intégrer également des aménagements piétons.



Rendez-vous sur www.perpignanmediterraneemetropole, page "Vélo", pour consulter cette première carte dynamique des aménagements cyclables à l'échelle des 36 communes ; n'hésitez pas à faire part de vos suggestions !

"1998 - 2018" : LA CRECHE COMMUNALE MULTI-ACCUEIL "EL NIU" FETE SES 20 ANS

Nous lançons une invitation à tous ceux qui ont fréquenté la structure depuis ses débuts et qui seraient désireux de se retrouver autour d'un apéro dinatoire, le **vendredi 15 juin 2018 à 18h30 à Saleilles (salle polyvalente)**.

Afin de pouvoir organiser cette rencontre, pourriez-vous nous faire savoir par mail, à l'adresse suivante : creche.elniu@saleilles.fr, si vous seriez de la fête le 15 juin prochain ? Réponse souhaitée avant le 18 mai 2018.

HALTE A LA PROLIFERATION DES DECHETS AU PLAN D'EAU !

Avec le retour du beau temps, les saleillencs et voisins viennent flâner au plan d'eau en entrée ouest de la ville où des tables et barbecues sont installés. Ces installations sont convoitées et, tous les soirs et week-end, de nombreuses personnes partagent en ces lieux un moment agréable dans la joie et la bonne humeur. Cela paraît idyllique, et cela pourrait l'être, si chacun pensait à laisser, à son départ, l'endroit comme il l'a trouvé, c'est-à-dire propre et rangé. **Or, il n'en est rien et chaque jour c'est une benne entière de déchets que les services municipaux doivent ramasser. Ce manque de civisme flagrant est intolérable !**



C'est pour ne plus voir de telles scènes que la municipalité encourage les habitués du plan d'eau à ramasser et à jeter leurs déchets dans les containers poubelles mis à leur disposition à l'entrée du parc.

Dans le cas où ces actes d'incivisme perdureraient, la commune se verrait contrainte de supprimer purement et simplement les tables et les barbecues. Cela serait dommage d'en arriver là et de devoir priver les habitués de la jouissance de cet espace aménagé.

RAPPEL EN CE QUI CONCERNE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS AU PORTE A PORTE

En cette période de "ménage de printemps", les saleillencs vident leurs garages et greniers. Notre commune constate ainsi une recrudescence de dépôts d'objets en tous genres sur les trottoirs.

Or, pour mémoire, les déchets volumineux des ménages (encombrants) ne sont pas collectés avec les ordures ménagères. Ils font l'objet d'une collecte deux mercredis par mois par l'AEPI, association d'insertion mandatée par PMM (le calendrier de passage est disponible sur le site Internet à la rubrique "Déchets"), après inscription à l'accueil de la mairie.

Il vous appartient donc de vous inscrire et de respecter ces dates de collecte et de ne sortir vos encombrants que le jour même sous peine de rendre les trottoirs peu sûrs pour les piétons durant plusieurs. Sortir ses encombrants trop tôt avant la date de collecte, n'est pas sans conséquence car ils présentent un danger pour la sécurité et, de plus, ils donnent une mauvaise image de la ville.

Sachez que le dépôt d'ordures, de déchets, de matériaux

ou d'objets sur la voie publique en vue de leur enlèvement par le service de collecte, sans respecter les conditions fixées par l'autorité administrative, est punissable d'une amende de 35 euros. Il serait dommage d'en arriver là...

Pour votre information, sachez qu'il est également loisible aux particuliers d'amener gratuitement leurs encombrants dans une déchetterie communautaire (sous réserve de ne pas dépasser 1.200 kg/trimestre, tonnage à partir duquel la collecte sera payante pour les particuliers).

En ce qui concerne les déchets verts, la collecte est effectuée tous les mercredis après inscription préalable à l'accueil de la mairie, 24 heures avant la date prévue de ramassage. L'apport direct de vos déchets verts dans une déchetterie communautaire est gratuit pour les particuliers sans condition de tonnage.

Alors, sortez vos encombrants les jours de collecte ou prenez le temps d'aller les déposer directement dans une déchetterie d'une commune membre de "Perpignan Méditerranée Métropole".

LE BRULAGE DES DECHETS VERTS

Le brûlage des déchets verts à l'air libre, bien que pratiqué par de nombreux administrés, est interdit en toute période et en tout point du territoire (article 84 du Règlement Sanitaire Départemental).

Au-delà des troubles du voisinage générés par les odeurs et les fumées, et des risques d'incendie, le brûlage à l'air libre des déchets verts a un impact certain sur la santé et contribue de façon significative à la dégradation de la qualité de l'air, pouvant même être à l'origine de pics de pollution.

Aussi, dans ce contexte, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) rappelle la réglementation en vigueur sur le brûlage à l'air libre des déchets verts en vigueur, mais également oriente



les particuliers et les professionnels d'entretien des espaces verts, vers des solutions alternatives, sur son site :

www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/interdiction-du-brilage-a-l-air-libre-des-dechets-a23841.html .

Il est rappelé que les maires, en vertu de leurs pouvoirs de police générale, sont tenus de faire appliquer le Règlement Sanitaire Départemental dans leur commune. Les infractions à ce règlement peuvent être constatés par les agents de la police municipale et les agents et Officiers de Police Judiciaire. Le non-respect de ces dispositions expose le contrevenant à une amende de 3ème classe pouvant atteindre 450 euros.

BIBLIOTHEQUE

PROGRAMME DES ANIMATIONS DE JANVIER !

Accès gratuit à toutes les animations. Infos au 04.68.88.21.34 ou bibliotheque@saleilles.fr

HISTOIRES DES BOUTS D'CHOUS

Les rendez-vous littéraires des bébés se poursuivent avec

- Joëlle de l'association "Lire et Faire Lire", SAMEDI 16/06/18 DE 10H30 À 11H
- Géraldine, SAMEDI 26/05/18 ET 09/06/18 DE 10H30 À 11H

Venez partager un moment d'échanges, autour des livres et de la musicalité des mots, avec vos tout-petits (0-3 ans).

Merci de vous inscrire auprès de votre bibliothèque (nombre de places limité).

ATELIER DE LECTURE À VOIX HAUTE AVEC MARTINE VILLARD (INTERVENANTE DU CLIC) :

JEUDI 17/05/2018 À 14H30 / JEUDI 31/05/2018 À 14H30

JEUDI 14/06/2018 À 14H30 / JEUDI 28/06/2018 À 14H30

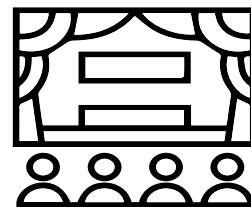
CONFÉRENCE : L'HISTOIRE DU MANGA DU VIIIÈME SIÈCLE À NOS JOURS : VENDREDI 1ER JUIN À 18H30

Qu'est-ce que c'est ? Dans quel sens ça se lit ? Pourquoi ? Pour qui ? Quelles séries ? Avec Gérald, notre expert passionné de la librairie Kawaii, le manga vous surprendra et n'aura plus aucun secret pour vous ! Pour Adultes et jeune public - Entrée libre.



CULTURE : SOIRÉE THÉÂTRE : « PAS UN RADIS POUR QUATRE SOUS »

Comédie écrite, mise en scène et interprétée par Viviane Auger et Bernard Gimbernat.
Cette cinquième création de la compagnie « **Vigatanes i Barretina** » vous promet une belle soirée de fous rires et de détente.



« Dans le pittoresque village de Campilles, Célestine et Georgette s'apprêtent à passer une matinée ordinaire. Mais c'est sans compter sur l'incroyable nouvelle qui leur tombe sur la tête. Le moment d'euphorie passé, l'heure est venue de faire des plans sur la comète. Comment utiliser au mieux ce cadeau tombé du ciel ? La tâche promet d'être ardue compte tenu du tempérament opposé des sœurs Quatresous. Après moult palabres, c'est décidé. Célestine donnera la moitié de sa moitié à l'abbé Taillère et Georgette, la moitié de sa moitié à Marius Pichon, le maire du village. Cette journée devrait donc s'achever sous les meilleurs auspices, jusqu'au moment où ... !

Rendez-vous le samedi 16 juin 2018 à 21 heures, salle polyvalente de la mairie - Entrée gratuite.

ASSOCIATIONS

LA GENEROSITE DU S.E.L.

Lors de la dernière assemblée générale du 16 novembre 2017, l'association "Saleilles Expression Loisirs" avait adopté à l'unanimité des adhérents présents deux résolutions : la dissolution de l'association faute de candidats à sa présidence et le versement du solde de la trésorerie comptes au CCAS de la commune. C'est désormais chose faite par la remise d'un chèque de 421,71 euros à monsieur le Président du CCAS, maire de la commune. Cette association a animé la ville pendant une vingtaine d'années aussi bien sur le plan festif que sur le plan culturel. En effet, ce sont au total près de 200 manifestations qui ont été organisées. Chacun se souviendra des conférences-débats, des sorties mensuelles, des voyages, des cargolades, des repas dansants, de la semaine de la gentillesse qui avait permis de redistribuer 2 400 euros aux associations caritatives, etc... Une page se tourne, une génération de bénévoles tire sa révérence...mais les saleillencs n'oublieront pas.

RIFLE

L'association de football de Saleilles organise plusieurs rifles, les samedis 19, 26 mai et 02 juin 2018 à la Salle Mailloles, Rue Grappes-66000-PERPIGNAN, à 15 heures pour une rifle récréative et à 21 heures pour une rifle normale avec de nombreux chèques cadeaux à gagner. **Venez nombreux !**



ANNONCES

"ESCAPE DIMENSION - LA CROISEE DES MONDES"

"Escape Dimension" vous propose une immersion de 60 minutes dans une pièce inconnue aux décors somptueux. Une nouvelle aventure unique et innovante à partager à plusieurs à la croisée des Mondes - Découvrez en avant-première notre thématique : " La malédiction de Morgane".

QU'EST-CE QU'UN ESPACE GAME ? La proposition est simple : enfermé dans une pièce avec votre équipe (famille, amis, collègues), vous avez une heure pour vous libérer. Pour ce faire, explorez et déchiffrez les multiples indices qui seront disséminés au sein de la pièce de jeu. Pour évoluer, vous devrez résoudre les énigmes les unes après les autres...un Maître du Jeu vous guidera tout au long du jeu, au besoin !

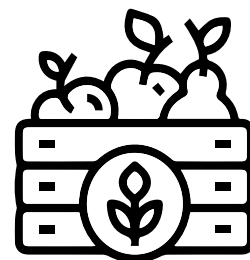
Apparus en 2004 au Japon, les " Escapes Games " sont une adaptation de jeux vidéos où le principe était de collaborer avec son entourage pour découvrir des énigmes et progresser. Le premier "Escape Game" français fait son apparition à Paris en décembre 2013. Il connaît une essor fulgurant...Peu connu dans les Pyrénées-Orientales, le concept s'étend aujourd'hui jusqu'à Perpignan face à Calicéo. Alors n'attendez plus et partez à la quête du Graal : au sein d'un décor plus vrai que nature, vous vous retrouverez plongés au cœur du Moyen-âge, dans le château du roi Arthur. Frisson, défi et coopération seront les clés de votre réussite. Ce jeu dispose de trois niveaux de difficulté. Vous pouvez constituer des équipes de 3 à 8 joueurs, amis, familles, collègues, sortie familiale, baby shower, team building...peu importe le nombre de joueurs ou la composition de l'équipe : collaboration, stratégie, esprit d'équipe et bonne humeur seront les clés de voûte de la résolution de notre aventure épique et fantastique. **Informations : Lieu : 2, rue des Fenouillèdes - 66280- SALEILLES. Horaires : découvrez la disponibilité de nos sessions en ligne - Tarifs : 28 euros par personne - accès voiture + parking et bus Ligne 10. Renseignements par Téléphone : 06 84 81 90 62 / 06 43 15 72 99 -**

escape-dimension.fr/escape-dimension@outlook.fr - facebook.com/EscapeDimension

LES PANIERS DE PACHANAMA

Les paniers de pachanama est un projet familial d'installation en maraîchage biologique pour une alimentation saine et locale.

Depuis janvier 2018, nous aménageons progressivement une parcelle de 2 hectares en friche depuis 12 ans; elle est située le long du chemin du nouveau cimetière de Saleilles.



Nos objectifs :

- valoriser des terres et un savoir-faire agricole en zone péri-urbaine
- créer une parcelle productive accueillant de la biodiversité et préservant la vie du sol
- commercialiser des paniers de légumes diversifiés et nutritifs tout au long de l'année
- proposer un lieu de rencontre et d'échange autour du jardinage et de l'environnement.

Notre approche de la production horticole est influencée par la Permaculture et le groupe Maraîchage sur sol vivant. Nous produisons nos légumes sur des buttes de cultures permanentes et couvertes de paillage végétal, nous apportons une bonne dose de compost et associons nos cultures pour enrichir le sol et générer un maximum de synergie.

Nous y cultivons des légumes d'été : tomates, courgettes, aubergines, poivrons, les incontournables : laitues, oignons, épinards, betteraves, carottes, radis toute l'année, mais aussi des légumes méconnus ou oubliés : blettes, choux kale, moutardes, fèves, rutabagas et bien d'autres encore. Nous privilégions des variétés anciennes et en particulier la valeur gustative.

Nos légumes cueillis les lundis et jeudis sont précommandés au plus tard la veille et distribués le jour même de 17h à 19h. Ce mode de vente directe garantit la fraîcheur et donc la valeur nutritionnelle de nos aliments mais aussi la lutte contre le gaspillage. Nous proposons un panier hebdomadaire ou des légumes à la demande.

Projet végétal mais avant tout Humain, nous vous invitons à nous retrouver le mercredi 23 mai à partir de 17h pour se rencontrer, découvrir nos jardins et déguster leurs premiers légumes.

A noter sur vos agendas

► **THÉ DANSANT** : Dimanche 13 mai, à partir de 15 heures dans la salle polyvalente de la mairie, 12 euros.

► **CONSEIL MUNICIPAL** : Jeudi 17 mai à 18 heures 30, à la salle du Conseil Municipal en mairie

► **INSCRIPTION POUR LE VIDE GRENIERS DU C.O.S.** : Lundi 28 mai : Salle polyvalente de la mairie de 16 heures à 18 heures 30

► **EXPOSITION DE CALIGRAPHIE de l'association " CALIGRAPHIE "**: du Samedi 2 juin au Samedi 9 juin - Chapelle Saint Etienne - toute la journée

► **LA FETE DU HAND** : Samedi 2 juin - sur le terrain d'honneur du complexe sportif de plein air du moulin - à partir de 14 heures

► **CONCERT DES CHOEURS DE SALEILLES**: Samedi 2 juin à 20 heures 30 - Salle Polyvalente de la Mairie

► **VIDE GRENIERS DU C.O.S.** : dimanche 3 juin - Autour de la mairie - Toute la journée

► **THÉ DANSANT** : dimanche 10 juin, à partir de 15 heures dans la salle polyvalente de la mairie, 12 euros.

► **EXPOSITION D'ABSTRAITS ET PORCELAINES** : du Vendredi 15 juin au Dimanche 17 juin - Chapelle Saint Etienne - de 9 heures à 20 heures

► **LES 20 ANS DE LA CRECHE** : Vendredi 15 juin : Salle Polyvalente de la mairie, à partir de 14 heures;

► **THEATRE** : " PAS UN RADIS POUR QUATRE SOUS " par la compagnie Vigatanes et Barretina, Samedi 16 juin : Salle polyvalente de la mairie à 21 heures

► **GALA DE JUDO** : du Vendredi 22 juin 18 heures au Samedi 23 juin 12 heures

► **ARRIVEE DE LA FLAMME DU CANIGOU ET FEUX DE LA ST JEAN** : Samedi 23 juin : Salle polyvalente et complexe sportif de plein air du moulin.

► **STAGE DE CAPOIERA** : Samedi 23 juin et Dimanche 24 juin - Salle de Gymnastique plus dojo du complexe José ARRIETA - s'inscrire auprès de l'association "Vibração Capoeira"

► **EXPOSITION DE PEINTURES ET DE MOSAIQUES** : du Lundi 25 juin au Dimanche 1er juillet - Chapelle Saint Etienne - de 9 heures à 20 heures